

01/06/18 | **Communiqué de presse**

## Gestion des déchets de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta : un Point vert et un partenariat avec Trecodec

### Convention entre Trecodec et la CCI-NC signée le 30 mai 2018



Dans le cadre de son ambitieuse **politique écoresponsable\***, la CCI met en place plusieurs mesures pour maîtriser et réduire les impacts des activités de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta sur l'environnement.

Elle vient notamment d'ouvrir un **Point vert**, une déchetterie dédiée aux entreprises de la plateforme aéroportuaire, afin d'optimiser la gestion et le tri de leurs déchets.

Ce site dispose également d'un container mis à disposition par **Trecodec**, accessible aux **usagers** ainsi qu'aux **riverains**, qui peuvent y déposer batteries, piles, déchets d'équipement électriques et électroniques (éclairage, informatique, télécommunication, gros électroménagers), **tous les mercredis, de midi à 16 h**.

Ce partenariat entre la CCI et Trecodec permet d'offrir un nouveau service de proximité aux habitants de la région et aux 1000 salariés qui travaillent sur la plateforme.

#### \*Actions pour le développement durable mises en place par la CCI à l'aéroport

- Obtention de l'**Airport Carbon Accreditation** (ACA) en février dernier (programme mondial de certification pour la gestion des émissions de carbone)
- Déploiement, depuis 2017, de **Tontouta mouv'**, plan de déplacement inter-entreprises pour que les trajets des personnes travaillant sur la plateforme soient *plus sûrs, moins chers et plus verts*

**Trecodec** est une société de droit privé calédonienne, au statut d'éco-organisme à but non lucratif. Elle est un collectif d'entreprises qui réunit plus de 540 adhérents et actionnaires.